

Co-habitant(e) salarié(e) en maisonnée H/F

Arche à Brest



Codification :	AaB_RM_25
Document	Fiche de poste
Date de modification :	27/05/2025
Rédacteur :	Responsable Hébergement
Vérificateur/approbateur :	Conseil communautaire

L'Arche à Brest recrute
1 co-habitant(e) salarié(e) pour décembre Mars 2026



Contexte National et international

L'Arche est une fédération internationale de près de 160 associations, dont 39 en France, où des personnes avec et sans handicap intellectuel vivent et travaillent ensemble.

Depuis 60 ans, cette expérience de vie partagée contribue à la construction d'une vie associative plus humaine. L'Arche affirme la dignité de chaque personne, qu'elle ait ou non un handicap. L'Arche c'est d'abord une expérience proposée, au-delà des statuts et des compétences. Pour cela l'Arche recherche des personnes audacieuses qui osent la rencontre au quotidien avec des personnes ayant un handicap.

Autour de son projet, L'Arche rassemble des acteurs qui peuvent être salariés, volontaires ou bénévoles, venant d'horizons socio culturels très différents : éducateurs, jeunes accompagnés par la mission locale, étudiants, professionnels du médico-social ... réunis par une motivation commune, chacun étant amené à monter en compétences relationnelles, professionnelles et humaines au fil de son expérience à l'Arche.



L'Arche à Brest, une association médico-sociale

L'Arche à Brest est une association loi 1901 adhérant à la Fédération de l'Arche en France. Elle gère un établissement médico-social qui est situé dans un cadre exceptionnel, en bordure de l'Elorn avec un parc de 4 hectares à proximité de Brest. L'association gère une activité Foyer de Vie composée de deux maisonnées d'internes (ouverture d'une 3eme maisonnée en décembre 2025) et un Service d'Accueil de Jour. Ce Foyer de Vie accueille au total 28 personnes (35 à partir de décembre 2025) en situation de handicap avec pour objectif audacieux et dynamique de vivre ensemble et de s'ouvrir sur la commune. Plus largement l'association s'inscrit dans une démarche inclusive à l'échelle du territoire.



Mission

En vivant sur place, le Co-habitant salariés permet à chaque habitant, y compris lui-même, de se sentir chez soi et de trouver dans leur maison un lieu d'attaché et d'épanouissement.

Leur mission consiste à :

- Accompagner les habitants dans leur vie sociale et partagée, au sein de la maisonnée et dans leurs relations avec l'extérieur.
- Créer des liens avec les personnes en situation de handicap et les accompagner individuellement dans les actes essentiels du quotidien, les soins médicaux et les activités planifiées.
- Participer activement à la vie éducative, notamment en tant que référent pour certains habitants, et contribuer à la dynamique éducative de la maisonnée.
- Soutenir le responsable dans l'animation et l'organisation de la vie quotidienne (entretien des lieux, cuisine, lessive), ainsi que lors des événements festifs, des sorties et des temps spirituels.
- Contribuer à la vie d'équipe dans un esprit de collaboration, en favorisant l'intégration des volontaires, et participer aux réflexions collectives de la maisonnée et de la communauté
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Renforcer les liens avec les familles, les tuteurs, les bénévoles, les amis et les partenaires de la maisonnée.
- Participer activement à la vie de l'association et à son rayonnement.

Leur mission s'effectue sous la supervision d'un(e) responsable de maisonnée.

Interlocuteurs :

- Responsable de maisonnée
- Responsable de l'hébergement
- Autorités de Tutelle et familles
- Partenaires & fournisseurs extérieurs



Profil recherché

Formation : Expérience en foyer de vie et/ou du handicap souhaités

Expérience professionnelle : Débutant(e) accepté(e)

Compétences & qualités :

- Qualités relationnelles et d'écoute
- Bonnes capacités d'organisation et de planification
- Capacité à instaurer une relation de confiance, d'altérité et d'assurance
- Bonne capacité à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Capacité de faire face à des situations d'urgence, imprévues ou non usuelles

- Adhésion aux valeurs de l'Arche



Conditions de la mission

Statut : CDI sur rythme forfait jour

Temps de travail : Forfait Jours

Particularité : Logement sur place, au sein du foyer de Vie, dans un appartement partagé avec un(e) autre salarié(e)

Date de la prise de poste : A compter de Mars 2025

Sous la supervision du : Responsable d'hébergement de l'Arche à Brest

Localisation : Siège de l'Arche à Brest au Relecq-Kerhuon 29480

Rémunération : SMIC + Prime Ségur

Permis : Permis B souhaité

Contact pour postuler : cecile.prodhomme@arche-brest.org